

Réunion du Comité Syndical du 7 février 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 39
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de votants : 41

Convoqué le 24 janvier 2024, le conseil syndical s'est réuni le 7 février 2024 à 18h00, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

116^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Sylvérin KEMMOE
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Nathalie MARIN
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Jean-Michel ONDET

Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Roland GRENET
Monsieur Jean PICHON
Madame Béatrice ROUGANNE

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET

Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur André MAGNOUX
Madame Christine MANDON
Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Gilles PÉTEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Laurent THEVENOT
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Nicolas WEINMEIST

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Frédéric BONNICHON	à	Monsieur Marc REGNOUX
Madame Blandine GALLIOT	à	Madame Mina PERRIN

ANIMATION PAT 2024-2028

Depuis 2017, le Grand Clermont et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez ont élaboré un Projet Alimentaire Territorial commun, mis en place une gouvernance avec les acteurs et travaillé à sa mise en œuvre.

Cette démarche participative et prospective vise à augmenter le taux d'auto-provisionnement du territoire ainsi qu'à favoriser la consommation de produits locaux de qualité issus d'une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement. De plus en plus de structures, publiques comme privés, du territoire s'engagent désormais pour la mise en œuvre d'actions concourant à l'atteinte des objectifs notamment chiffrés du PAT.

Afin de poursuivre l'indispensable animation du dossier permettant d'entretenir la réelle dynamique du PAT, et en accord avec le PNR Livradois-Forez, il est proposé d'approuver la poursuite d'une mission d'animation/ingénierie du PAT de 5 ans portée par le Grand Clermont sur la période 2024/2028. Cette mission est assurée par 1,4 ETP (poste à temps plein d'animatrice du PAT et partie du poste de directeur-adjoint).

Les demandes d'aides, pour le financement de cette animation PAT 2024-28, seront déposées auprès de la Région Auvergne / Rhône-Alpes dans le cadre du fonds FEADER régionaux (mesure T01) selon le prévisionnel suivant :

Récapitulatif des dépenses	Montant HT	Financements	Montants
Frais salariaux et de structure	363 292,80 €		
Frais de stagiaire	17 280,00 €	FEADER Région AURA (mesure T01)	207 634,94 €
Frais de communication / diffusion de journées PAT et du Forum Alimentaire Local (FAL)	37 500€		
Frais d'animation de journées PAT et du FAL	14 500€	Autofinancement	224 937,86 €
Total HT des dépenses prévisionnelles	432 572,80 €	Total des recettes prévisionnelles	432 572,80 €

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil syndical décide :

- **D'approuver le projet d'animation du PAT pour 2024-2028**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté par Monsieur le Président**
- **D'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tout document se rapportant à ces demandes**
- **D'autoriser la prise en charge du financement du solde des dépenses du projet en cas de financement FEADER inférieur au plan de financement prévisionnel.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20240207-20240207-802-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024

À Clermont-Ferrand, le 8 février 2024.
Dominique ADENOT,
Président.

